

BULLETIN D'ADHÉSION

2025-2026

Numéro adhérent OCCE :	060-0	Type d'établissement :	Liste déroulante
Nom de l'établissement :			
Adresse :			
Code postal :			
Commune :			
Téléphone :			
Courriel école:			
Banque :			
N° du compte :			
Agence :			
Nom et prénom du mandataire :			
Courriel mandataire pour recevoir les mails de l'OCCE :			

Frais adhésion OCCE

L'assemblée générale ordinaire du 26 février 2025 a fixé le montant de l'adhésion à 2,45€/coopérant.

Part nationale : 1,37 € /part régionale : 0,00 €/part départementale : 1,08€

coopérateurs enfants
coopérateurs adultes

	nombre	total	ventilation dans la comptabilité
coopérateurs enfants		-	
coopérateurs adultes		-	
TOTAL A		-	

Cotisation à l'OCCE 60
6586 0008

Frais d'assurance des personnes (obligatoire) : 0,25€/coopérant

coopérateurs enfants
coopérateurs adultes

	nombre	total	ventilation dans la comptabilité
coopérateurs enfants	-	-	
coopérateurs adultes	-	-	
TOTAL B		-	

Ventilation dans la comptabilité

Assurances
6168 1008

Frais d'assurance des biens de la coopérative

- payante si la valeur des biens est supérieure à 2 000€ (soit la valeur du surplus multipliée par 0,688€).

	valeur des biens	total	ventilation dans la comptabilité
		-	
TOTAL C		-	

TOTAL A REGLER (A+B+C)

-

Date limite de retour du bulletin : 30 septembre 2025

N'envoyez pas de chèque : le montant sera prélevé sur votre compte ultérieurement.

Faites une copie pour vos archives

Office Central de la Coopération à l'École de l'Oise

Membre de la Fédération nationale de l'OCCE reconnue d'utilité publique

12, rue du 27 Juin 60000 BEAUVAIS

Tél. : 03 44 48 49 16 - Mob. : 06 75 02 03 21

Siret : 37 884 570 500 029

ad60@occe.coop
www.ad60.occe.coop

